

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing : Trois mois... Six mois... Un an...

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 2 JANVIER 1869

Le Journal officiel a annoncé hier qu'il ne paraîtrait pas aujourd'hui ; nous n'aurons donc pas avant demain la liste de nos nouveaux ministres.

Les nouvelles politiques intérieures font entièrement défaut ; l'étranger ne nous envoie que des faits d'un intérêt secondaire.

Les ouvriers tchèques de Prague imitent leurs frères allemands d'Autriche ; on parle d'un grand meeting qu'ils auraient l'intention de tenir prochainement et dans lequel seraient votées des résolutions identiques à celles qui ont été adoptées dans la grande assemblée ouvrière de Vienne et présentées au gouvernement.

Les nouvelles de Dalmatie ne sont pas aussi bonnes que ces jours derniers. Les montagnards de Crivoscie feraient des difficultés pour se soumettre.

J. REBOUX.

On lisait dans la Liberté d'hier : « Le ministère n'est pas encore constitué et il est douteux qu'il le soit aujourd'hui ou même demain. M. Emile Olivier a fait personnellement, de la part de l'Empereur, une démarche auprès de M. Odilon Barrot pour lui offrir le ministère de la justice. »

Souvenirs et portraits parlementaires

1815 — 1830

Au moment où nous nous engageons — non sans quelques tâtonnements — sur le terrain du parlementarisme, les souvenirs qu'on va lire ne seront ni sans intérêt ni sans utilité. Le jour où les Bourbons remirent le pied

sur le territoire français, ils y trouvèrent établi à tous les degrés le despotisme le plus absolu, le mieux rivé qui fût jamais. Bonaparte consul, Napoléon empereur, avaient confisqué tous nos droits. La France ne s'appartenait plus, elle était toute dans un homme.

En même temps, les journaux exclus de l'enceinte — où ne s'agissait point, mais où semblaient s'agiter les débats, — eurent l'autorisation d'y rentrer et de rendre compte des séances. Pour leur faciliter cette besogne, on disposa des tables à droite et à gauche dans les couloirs de la Chambre.

Cet état de choses dura jusqu'en 1818. A cette époque l'honorable MONSIEUR POIFERRÉ DE CÈRE émit la proposition de transférer les sténographes, à l'exception de ceux du Moniteur, dans une tribune haute.

Vous vous figurez peut-être que les journalistes accueillirent favorablement cette proposition qui les délivrait enfin de la férule présidentielle ? Eh bien, non ! Ce fut à qui crierait le plus fort à la proscription, à l'exil. Désormais, ils n'eurent qu'un seul but : se venger de l'excellent homme qui leur valait cet ostracisme bienfaisant.

Une ligne étroite fut formée entre les divers partis, et alors commença une guerre d'épigrammes dont s'est égayée la précédente génération. Chaque matin, le compte rendu de la veille était précédé de quelques plaisanteries qui paraissent peut-être bien fades aujourd'hui, que le diapason a monté en journalisme comme en musique.

On y lisait par exemple ceci : « M. Poiferré de Cère fait son entrée dans la salle. Il semble jouir d'une parfaite santé. » Plus loin : « M. Poiferré de Cère se mouche » Ou bien : « M. Poiferré de Cère éternue. L'honorable membre paraît enrhumé du cerveau. »

Enrhumé ou non, on le poursuivait partout et toujours. Il entendait sans cesse bourbonner à ses oreilles ce refrain : Sur l'éloquence, il est ferré, Monsieur de Cère Poiferré. On décrivait son habillement. On mentionnait ses cors aux pieds. Bref, l'infortunée victime ne pouvait risquer un mouvement, tourner la tête à droite ou à gauche, serrer la main d'un ministre, mettre un pantalon de couleur voyante ou une cravate

noire, sans que la France, sans que l'Europe entière en fussent immédiatement informées.

Cette mystification — le mot scie n'existait pas encore — cette vengeance aussi impitoyable qu'imméritée, se prolongea pendant plus de dix ans. Elle s'était tellement incrustée à l'état légendaire dans l'écriture des sténographes, qu'en 1829, Adolphe Blanqui, l'auteur des Esquisses de la Chambre, dans le Figaro, reprochait encore à M. Poiferré de Cère : « avoir fait expulser les journalistes de la salle pour les empêcher de critiquer de trop près sa médiocrité ministérielle. »

Et pourtant, au lieu de baffouer par chansons et épigrammes ce brave et digne député, on aurait dû le bêtifier. C'est en effet du jour où sa position fut adoptée que date la vraie tribune des journalistes, si folle, si riante, si animée, si spirituelle, où tour à tour se sont succédés tant d'hommes d'esprit et de talent. C'est à cette tribune que plusieurs d'entre eux ont dû en grande partie d'occuper les plus hautes fonctions de l'état.

LA TRIBUNE DES JOURNALISTES

Cette appellation est toute moderne. Lors de nos premières assemblées politiques, on disait — par abréviation parlée de logographe, mot barbare et surtout trop long — la loge du logographe : il n'y avait en effet qu'un seul reporter dont le bulletin imprimé chaque soir servait à tous les journaux.

Rappelons, en passant, que quand Louis XVI, après la prise des Tuileries, alla demander asile à l'Assemblée législative, ce fut au fond de la loge du logographe qu'il se dissimula, pour sauvegarder le principe constitutionnel qui ne permet pas de délibérer en présence du roi.

Le logographe d'alors était un nommé Léauté qui fit les honneurs de son réduit au descendant de tant de rois.

Ce pauvre Léauté ! il n'est devenu ni fonctionnaire, ni député, ni ministre, ni directeur de ses collègues. Il y a plus, sur la fin de ses jours, il exerçait à peu près le métier de commissionnaire à la Quotidienne, à laquelle il fournissait, sur le pied de vingt centimes la ligne, les incendies, les accidents de voiture, les jambes cassées et autres nouvelles d'un intérêt non moins palpitant.

Le journalisme a parfois de ces vicissitudes poignantes ! La tribune des journalistes, ou cage à poulets, comme on l'avait surnommée, pouvait contenir vingt à trente sténographes ou rédacteurs pour parler plus exactement. En effet, le Journal des Débats, et plus tard, en 1828, le Messager des Chambres, étaient les seuls qui eussent de vrais sténographes.

Ces vingt à trente rédacteurs, chargés de reproduire la physionomie de la séance pour les journaux de toutes les couleurs, se morداient chaque matin à belles dents dans leurs feuilles respectives. Mais les morsures et les coups de bec s'arrêtaient à la porte de la cage, avec les cannes et les parapluies.

Le cage à poulets, terrain neutre, offrait donc ce rare spectacle de la plus complète harmonie régnant au milieu du monde le plus multicolore.

Le Constitutionnel pressait le coude de son ennemi juré, le Journal des Débats. Le Courrier français prenait place à côté du Drapier blanc. La Quotidienne volait les plumets du Journal du Commerce ; l'Etoile, le papier du Pilote. Seule, la Gazette de France, fidèle à ses commandements de Dieu, ne prenait rien, il est vrai qu'en revanche elle recevait beaucoup de M. de Villèle, son patron ; du moins ce se disait dans le public, mais le monde est si méchant !

Le Constitutionnel, c'était M. Thiérs qui ne songeait qu'à avoir pas l'air de songer à devenir président du conseil des ministres. C'était quelquefois M. Viennet qui avait toujours une épître ou une tragédie en poche.

Le Journal des Débats, c'était invariablement M. Bréton, un vrai sténographe celui-là, qui, de 1792 à 1850, a sténographié les séances parlementaires et tous les grands procès politiques ou judiciaires.

Le Courrier français était représenté, par Godefroid Cavignac, le frère du futur président de la République ; la Quotidienne, par Alissan de Chazet, vaudevilliste et auteur des Mémoires qui portent son nom ; la Gazette de France, par Vilmoren, mystificateur à tous crins, ancien secrétaire du prince Borghèse le Drapier blanc, par Martainville ; le Pilote, par Léon Thiésses, qui juillet 1850 fit préférer des Deux-Sèvres ; l'Etoile, par Volz, ce splendide viveur qui, dans la Gazette des Tribunaux, donnait tant d'esprit aux yagabonds, aux mendicants et aux filous ; le Journal du Commerce, par Briffaut, esprit non moins vif, vivant non moins émérite, et qui devait s'éteindre misérablement à Charenton.

Combien d'autres encore ont traversé la tribune des journalistes ! Horaces Raison qui travaillait un peu partout et dans tous les genres ; Bert, du Commerce ; Gajja, du National ; Romieu, l'homme le plus gai de France et de Navarre, ces deux derniers devenus préfets, comme Léon Thiésses, pas la peine de les nommer.

Qu'on s'imagine ce que devait être une pareille réunion, composée d'hommes ayant pour principe de s'ennuyer le moins possible, de se moquer de tout, et parmi lesquels régnait le plus touchant accord.

Malheur au député qui avait encouru la disgrâce de la confrérie. Il passait à l'état de bouc émissaire, il devenait quintaine de tête de Turc sur laquelle chacun essayait ses forces. On en a eu un exemple par le martyrologe de M. Poiferré de Cère. Le quolibet à jet continu on la conspuration du silence : telle était la douce alternative qui l'attendait.

S'il montait à la tribune, on le recevait en naissant une puissance de poumons à faire pâlir Dérisiv, la première basse du grand Opéra d'alors, il était défendu de l'entendre. Un petit papier portant ces simples mots : « biesses d'organes » passait de main en main, et chacun, sans plus d'explication, broyait l'adessus une phrase dans le goût suivant : « La faiblesse de la voix de l'orateur ne nous permet pas de saisir ses paroles. »

Ou bien : « L'orateur fit avec une rapidité qui nous empêche de suivre son argumentation. »

On peut encore se faire une idée de l'importance de l'organe de la France en voyant arriver jusqu'à nous que quelques mots au hasard.

C'était dans les interruptions seulement que les partis se dessinaient. Le Constitutionnel était toujours impatiente, quand la Quotidienne mettait une profonde sensation. Le Courrier français inscrivait : hilarité prolongée.

Cela suffisait à donner aux séances le cours leur du journal ; au rédacteur ensuite de salet, pour avoir au goût des abonnés.

Le point capital, la chose la plus importante pour tous les journaux, c'était la physionomie de la séance. Un rédacteur qui savait saisir une physionomie, dramatiser avec elle le dialogue incident, était placé bien au-dessus de celui qui se contentait de constater l'existence d'un discours avec la plus scrupuleuse exactitude.

C'était surtout dans les moments où un changement de ministère passait inopinément qu'on se disputait le plus à l'interpréter un signe parti du banc des ministres, donner un sens mystérieux au changement de place d'un député. Alors des phrases comme celles-ci, glissées entre deux parenthèses, émaillaient les comptes rendus des journaux : « Monsieur le président du conseil paraît attristé. »

« Une profonde tristesse est empreinte dans les traits de M. le ministre de l'Intérieur. » « La gauche est triomphante. » « M. le ministre de la Guerre assiste pas à la séance, on annonce qu'il a été malade chez le roi. » « La défection on l'annonçait hier. » « M. le ministre de la Justice ne paraît pas en peine de dissimuler sa joie. »

« M. le ministre de la Justice ne paraît pas en peine de dissimuler sa joie. » « M. le ministre de la Justice ne paraît pas en peine de dissimuler sa joie. »

Feuille d'histoire

Nous lisons dans la Gazette des Tribunaux : « Troppmann n'est plus à la conciergerie. Il a été transféré aujourd'hui, à quatre heures et demie, au dépôt des condamnés à mort, à la Roquette. » Dans notre récit d'hier, dont nous maintenons et dont nous garantissons l'entière exactitude, nous avons dit que Troppmann, dans sa cellule, le condamné, après avoir reçu la camisole de force, s'était jeté sur son lit, la face tournée vers la muraille ; il paraissait qu'il s'est endormi peu d'instants après et qu'il ne s'est réveillé que ce matin, à huit heures. Il se serait alors adressé aux gardiens de la prison qui avaient été substitués aux agents du service de sûreté, et leur aurait manifesté le désir de déjeuner. Pendant qu'on apportait son repas, il aurait dit : « Je vais faire casser tout cela. » Son intention paraissait donc être de se pourvoir en cassation contre l'arrêt qui le condamnait, et cela sans attendre l'expiration des délais légaux. En effet, il a fait mander

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 1er Janvier 1869.

— 28 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

X

(suite.)

Elle crut également qu'il lui était difficile d'aimer et impossible d'être aimée. Elle ne se trompait donc pas quand elle disait à M. de Simiane qu'il lui avait apporté une nouvelle vie.

Cette vie nouvelle et si complète avait eu pour eux toutes les grâces, toutes les fleurs et tous les parfums du printemps de la jeunesse et de l'amour. Christine fut si heureuse qu'elle pardonna bientôt au passé. N'était-ce point lui qui faisait le présent si beau ? Et quelle reconnaissance pour Georges ! Elle n'aimait pas ; elle adorait. Peu de femmes ont connu des joies aussi profondes et plus

ardentes, parce que chez aucune le don de soi ne fut plus complet et plus généreux. Mais dès que le doute entra dans son âme il dut se changer en angoisse poignante. Elle avait bravement porté la douleur avant d'aimer ; et maintenant, désarmée par l'amour, elle se trouvait contre la vie sans courage et sans force. Elle souffrit : sa santé s'altéra ; elle se trouva moins belle. « Georges a raison, pensait-elle ; je ne mérite plus qu'il m'aime, s'il m'aime pour ma beauté seulement. » Elle se trompait, elle était toujours belle, et Georges l'aimait toujours ; il y avait peut-être péril en la demeure, mais rien n'était perdu pour la défense ; seulement, Christine était trop fière pour se défendre ! Elle ne connaissait pas le nom de sa rivale ; mais elle ne doutait point qu'elle n'en eût une. Quand elle voyait Georges plus grave, elle croyait qu'il dissimulait ; quand elle le trouvait plus tendre : « Il fait ce qu'il peut ! » disait-elle ; et tout en lui sachant gré de l'effort, elle ne s'en trouvait pas plus rassurée.

Les cœurs les plus honnêtes ont d'étranges retours ; l'inquiétude de Christine exagérait le mal à ses yeux, mais le mal existait. Nos sentiments les plus vrais et les meilleurs subissent certaines crises inévitables ; les natures les plus impressionnables sont aussi les plus changeantes. Georges ne s'était point repris ; mais peut-être à son insu commençait-il à se détacher un peu. On ne sait pas

comment l'amour vient : sait-on davantage comment il s'en va ? Christine eût pu retenir celui qu'elle aimait ; mais pour elle n'était-ce point déjà le plus grand des malheurs qu'il eût besoin d'être retenu !

Le baron s'était rapproché d'elle, comme s'il se fût douté qu'elle allait souffrir ; mais sa sympathie était discrète autant que délicate. Aucun nom ne fut prononcé par lui. Il était homme à cacher la vérité ; Christine n'était pas femme à la demander.

Georges, de son côté, n'était pas plus calme. En échange de ce bonheur jadis si complet, et qu'il perdait chaque jour davantage, que retrouvait-il donc ? Au lieu d'une femme dévouée, ne voulant et ne sachant qu'aimer, il rencontra devant lui une coquette rompue à tous les artifices du monde, une main dure, pleine de ruse froide. Nadéje avait bien jadis le jeune diplomate. Elle devina promptement tout ce qu'il y avait en lui d'indécision et de faiblesse ; elle s'étudia donc à l'encourager et à le désespérer tour à tour. Elle était avec lui le caprice même : il ne savait jamais quel accueil il allait en recevoir. Après quelques jours d'une intimité naissante, et pour lui pleine de charmes, elle le sevrant tout à coup de ces menues faveurs, prodiguées le premier soir, et qui avaient si doucement chatouillé sa vanité d'homme à la mode. Elle était sans cesse entourée d'un escadron de jeunes beaux, qu'elle faisait manœuvrer contre Georges. Puis, au moment où elle le voyait à demi

vaincu et prêt à fuir, elle lui en faisait une hécatombe, et paraissait n'avoir déjà plus d'attention que pour lui ; une femme qui aime est incapable de tous ces calculs petits et misérables ; mais la femme qui aime est-elle toujours la femme aimée ?

Entre Georges et Christine, l'abbé chaque jour se creusait. Rien ne semblait changé au premier abord. Tous les jours il allait chez elle ; il avait les mêmes soins pour elle ; il était reçu par elle avec la même bonté. Il paraissait même plus actif et elle semblait plus touchée ; mais à l'éprouvait une sorte de contrainte, et elle, en lui parlant, sentait parfois que les larmes lui passaient dans la voix. Elle ne se plaignait point ; elle attendait dououreusement le retour, le désirant toujours, l'espérant quelquefois, en donnant plus souvent, mais ne voulant point le hâter d'un mot. Georges, entre ces deux femmes, se trouvait embarrassé. Si jamais on lui eût parlé de quitter Christine, il se serait indigné sincèrement. Mais il comptait mener en même temps une affaire de tête et une affaire de cœur ; ou plutôt, sans trop s'en rendre compte à lui-même, il céda tout à tour à des attractions diverses. Ce n'était pas une nature mauvaise, et il avait même un peu moins d'égoïsme que l'on n'en rencontre d'ordinaire chez les hommes. Mais il n'avait pas cette force de vouloir qui fait le caractère. Il revenait parfois à de vieux sentiments ; alors il était mieux avec sa cons-

science : instinctivement il comprenait que le bon et le vrai il les rencontrait chez Christine, et chez Christine seule ; il savait avec quelle tendresse indulgente, inépuisable, la noble femme accueillait ce retour de son cœur. Mais il se trouvait que, la veille, Nadéje avait été charmante ; pour cesser avec lui elle avait refusé une mazurka et deux valses. Un tel sacrifice méritait quelque reconnaissance ! Et ainsi la vie à deux, si unie, si calme et si douce, était remplacée par une existence à trois, troublée de remords et agitée de tiraillements douloureux. Ces amères et rudes épreuves sont moins rares qu'on ne le pense, même dans les liaisons qui ont gardé toute la liberté de leur choix, et l'écharpe municipale ; tant calomniée, n'a pas le privilège exclusif de former des nœuds mal assortis.

Christine résolut de se reformer un peu davantage. Avec sa beauté, son esprit et ce charme qu'elle gardait toujours aux yeux de M. de Simiane, elle n'eût pu résister encore, le ramener et le captiver. Elle se donna superbement ce que tant d'autres auraient recherché. Elle voulut devenir pour Georges, qu'elle aimait, ce qu'elle était pour un autre — plus grand peut-être.

La suite au prochain numéro.